

## SPANC

### Délibérations complémentaires

#### Propositions de tarifs TTC pour les prestations du SPANC

Contrôles	Période	Redevance	
		Urgente (délai maxi 10 jours )	Non urgente (délai maxi 30 jours)
Vérification de conception et d'implantation d'une installation	Sur demande du propriétaire	Gratuit (effectué par le Conseil Départemental)	
Vérification de bonne exécution des travaux,	Sur demande du propriétaire	300,00 €	
Diagnostic de l'installation d'assainissement non collectif dans le cadre d'une vente immobilière	Sur demande du propriétaire	290,00 €	260,00 €
Diagnostic de l'installation d'assainissement non collectif hors vente immobilière	Sur demande du propriétaire	290,00 €	260,00 €
Vérification périodique de bon fonctionnement et de bon entretien d'une installation non-conforme avec obligation de travaux	À l'issu du délai fixé sur le diagnostic lors du dernier contrôle (actuellement ce délai est de 4 ans réduit à 1 an en cas de vente)		260,00 €
Vérification de bon fonctionnement et de bon entretien d'une installation non-conforme avec obligation de travaux dans les meilleurs délais (absence de filière)	Tous les ans à compter de la date de réalisation du contrôle et jusqu'à la réalisation des travaux de mise en conformité		260,00 €
Vérification de bon fonctionnement et de bon entretien d'une installation	Max tous les 10 ans		260,00 €